

4.4.5.2.2.3. Végétations à *Chamaesyce viridula* et *Fimbristylis cymosa* des côtes rocheuses et des trottoirs massifs basaltiques semi-xérophiles

Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.7.1.3

Correspondance TMNHR : 18.291 formations herbacées des côtes rocheuses basaltiques (Réunion)

Zone de référence : Cap du Portail, Saint-Leu (X : 322400 ; Y : 7652719)



Photographie 142 : Pelouses à *Fimbristylis cymosa* et *Chamaesyce viridula*

Diagnostic structural

Cette végétation ouverte, basse (hauteur généralement inférieure à 10 cm) est marquée phytionomiquement par une cypéacée : *Fimbristylis cymosa* et une euphorbiacée *Chamaesyce viridula*.

Diagnostic écologique

Pelouses rases halophiles pionnières des côtes rocheuses et trottoirs rocheux massifs basaltiques semi-xérophiles de la côte «sous le vent» à *Fimbristylis cymosa* et *Chamaesyce viridula*.

Synécologie :

Ces habitats appartiennent au complexe de *Chamaesyce goliata* / *reconciliationis* / *viridula*. Ils constituent avec les pelouses pionnières halophiles à *Fimbristylis cymosa* la première ceinture sur trottoir alluvionnaire en partant depuis le trait de côte (étage supralittoral). Elle est par conséquent fortement soumise à la pluie d'embruns et aux jets de vagues épisodiques (système perhalin) mais reste relativement sèche compte tenu de la forte ventilation du secteur et du caractère très filtrant du substrat. Sa distribution horizontale est globalement limitée à une bande de quelques mètres de large.

Syndynamique :

Sa dynamique reste encore méconnue mais compte tenu des conditions stationnelles du milieu dans lesquelles ces végétations évoluent et de sa proximité avec la pelouse à *Chamaesyce goliata* et *Fimbristylis cymosa*, ces végétations constituent en théorie un climax stationnel associé aux jets d'embruns. Cependant, les conditions de la station sont variables

dans le temps et dans l'espace, notamment en fonction de la variation des apports maritimes (effets des tempêtes, des vagues exceptionnelles,...). Ainsi, la largeur de la séquence halophile est modulée par la force des jets d'embruns donnant ainsi à cette bande de végétation primaire un contour sinueux et particulièrement confus.

D'autre part, le fait que la pelouse perhaline soit agencée en mosaïque avec la tonsure halophile à *Chamaesyce goliana* et à *Delosperma napiforme* et avec l'ourlet halophile à *Dactyloctenium ctenioides*, que ces trois végétations soient ouvertes (ce qui suggère d'éventuelles libérations de niches écologiques) et associées à la proximité immédiate des autres étages de végétation (notamment le mésohalin caractérisé par l'association entre *Chamaesyce goliana* et *Cynodon dactylon*), on peut s'attendre à ce qu'il y ait diverses tentatives d'échanges d'espèces entre les diverses communautés.

Synchorologie :

Endémique de l'île de La Réunion, l'espèce caractéristique *Chamaesyce viridula* confère également ce même titre à cet habitat.

Ces habitats sont localisés sur la commune de Saint-Leu à La Réunion.

Diagnostic flore

Le cortège floristique est toujours dominé par *Fimbristylis cymosa* et *Chamaesyce viridula*. Les relevés comprennent en moyenne 4,4 espèces.

Espèce(s) caractéristique(s) du groupement : *Fimbristylis cymosa*, *Chamaesyce viridula*

Espèce caractéristique de variations : Aucune variation du groupement n'a été observée.

Flore compagne -*Delosperma napiforme*, *Dactyloctenium ctenioides*, *Portulaca oleracea*, *Chloris barbata*

Variation du groupement

Aucune variation du groupement n'a été observée.

Valeur patrimoniale et menaces

Cet habitat endémique exceptionnel de La Réunion se caractérise par deux espèces à caractère exceptionnel et rare à La Réunion:

- ➔ *Fimbristylis cymosa*, une cypéracée halophile est localisée sur le littoral sud et sud-ouest de l'île.
- ➔ *Chamaesyce viridula*, une euphorbiacée halophile, et connue seulement de quelques stations sur le littoral sud. Elle est considérée comme très rare (RR) et semble gravement vulnérable selon les listes rouges de Nairobi et comme un taxon en danger selon les listes rouges de l'UICN ;

Certaines menaces, bien qu'étant d'origine naturelle, sont exacerbées par l'implantation d'infrastructures. Par exemple, le trait de côte est naturellement érodé suite aux perturbations maritimes. Les habitats littoraux, groupements pionniers par excellence, sont habitués à ces perturbations qui sont compensées par un recul du trait de côte.

Cet habitat exceptionnel à La Réunion, présente un intérêt patrimonial très fort.

Discussion syntaxonomique

Les travaux d'OHBA avaient mis en évidence en 1994 l'association à *Fimbristylis cymosa* (*Fimbristylidetum cymosae* Ohba 1994.) laquelle cependant avait pas été considérée dans l'*Index of New Names of Syntaxa published in 1994* comme dénomination invalide ou illégitime d'après le Code International de Nomenclature.

Depuis, les travaux de BOULLET, 2006 ont mis en évidence un complexe de pelouses et de tonsures à *Fimbristylis cymosa* sur trottoirs rocheux semi-xérophiles et dont la classification syntaxonomique avait été définie comme suivant :

Association : *Chamaesyco viridulae-Fimbristyletum cymosae* Boulet. 2011